



Photo de JOHN TOWNER
sur Unsplash

LE GRAND PARIS DÉBORDÉ ?

LA CHAIRE FAIT LE POINT

Dossier de presse - mars 2021

Le Grand Paris se fait sans attendre l'achèvement des réseaux de transport ni le parachèvement de son organisation institutionnelle.

Autour ou à distance des gares, dans la zone dense et souvent dans les territoires périphériques, des quartiers et des lieux de vie sont aménagés et s'organisent au quotidien. Ils le sont, depuis une décennie au moins, en conscience de l'ensemble de la métropole et de la région, en anticipant ce qu'elles pourraient devenir. Les opérateurs de ces transformations se donnent de nouveaux objectifs et tentent de répondre à des défis renouvelés : Zéro Artificialisation Nette, réduction des inégalités, maîtrise des risques, logements plus abordables, développement économique, etc. Pour y répondre, ils tentent de nouveaux procédés : Appels à projets Urbains Innovants, expérimentations de nouveaux usages et programmes, développement d'agriculture urbaine à la mesure de la région, plateforme pour investisseurs, nouveaux montages juridiques, dispositifs pour donner de la place aux usagers et aux habitants...

Dans ce foisonnement, cinq changements retiennent l'attention :

1- Les anticipations inattendues

La majorité des constructions du Grand Paris ont été réalisées hors de la zone dense ou loin des gares...

2- Les gares et leur quartier boostent la production de logements mais ne parviennent pas à entraîner le développement économique...

3- Les projets XXL de la périphérie veulent structurer et innover mais sont mis au défi de l'acceptation des populations...

4- Les investisseurs présents plus tôt dans les projets et révèlent une inversion du financement de l'aménagement...

5- Des nouveaux métiers et de nouveaux partenariats pour fabriquer le Grand Paris : spécialistes des usagers, intégrateur concepteur-réalisateur-financeur-exploitant...

Chacune de ces thématiques est développée dans les panneaux ci-après. Chaque panneau fait la synthèse des travaux réalisés par la Chaire Aménager le Grand Paris au cours de ces trois dernières années.

À propos de la Chaire « Aménager le Grand Paris »

Un observatoire partenarial de la fabrique urbaine

La Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains. Elle associe des universitaires, des chercheur.e.s et des étudiant.e.s de l'École d'Urbanisme de Paris à un réseau d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris.

Membres et partenaires

Cinq organismes publics sont membres fondateurs (2017) : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, Grand Paris Aménagement, CDC Habitat et la Société du Grand Paris.

Ces membres fondateurs ont été rejoints le 1er janvier 2019 par huit nouveaux partenaires : Altarea Cogedim, Eiffage Aménagement, la Française, Kaufman & Broad, Linkcity, la SEMAPA, SNCF Immobilier et la SPL AIR 217.



Thèmes de travail

Depuis sa création en 2017, la Chaire travaille selon quatre axes :

1. La recherche et la prospective par une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques, les outils et les processus d'aménagement dans le contexte du Grand Paris ;
2. La formation des étudiants et des professionnels pour créer une culture commune de l'aménagement du Grand Paris ;
3. La capitalisation sur les expériences de métropoles étrangères pour mieux comprendre les spécificités du Grand Paris ;
4. L'ouverture vers la société, par divers événements à destination des grands publics.

Les thèmes de travail sont élaborés conjointement entre les opérateurs et les universitaires, lors d'échanges réguliers et de dispositifs variés (commande d'ateliers et concours de mémoires étudiants, séminaires acteurs-chercheurs, formations professionnelles, etc.). Cette méthode originale d'implication, loin du seul mécénat, permet de croiser les regards sur les objets de recherche et d'intervention opérationnelle, contribuant ainsi à l'élaboration de connaissances inédites pour contribuer à la prospective et alimenter le débat public.

Au-delà de la veille d'actualités, la Chaire investigate cinq axes de travail en particulier : les mutations des métiers de l'aménagement, les effets des Appels à projets urbains innovants (APUI), les enjeux d'aménagement liés aux projets et opérations « XXL » dans les franges métropolitaines, la place des investisseurs en situation d'aménagement, et enfin les liens entre logement et aménagement métropolitain.

Contact

Mail : contact@chaire-grandparis.fr // 01 71 40 80 36

Guillaume Lacroix - Chargé d'animation scientifique de la Chaire

CHAIRE
VMENAGER
le GRAND
PVRIS

GRAND PARIS

Les effets d'anticipation du métro, et après ?

Le Grand Paris des superlatifs

Comme bien d'autres, l'avenir du projet urbain du Grand Paris semble questionné et incertain au tournant de l'année 2020-2021.

Quelle va être l'importance de la crise immobilière qui s'annonce ?

Et plus largement va-t-on assister à des mutations pérennes des attentes sociales vis-à-vis de l'offre urbaine (télétravail, densité...)?

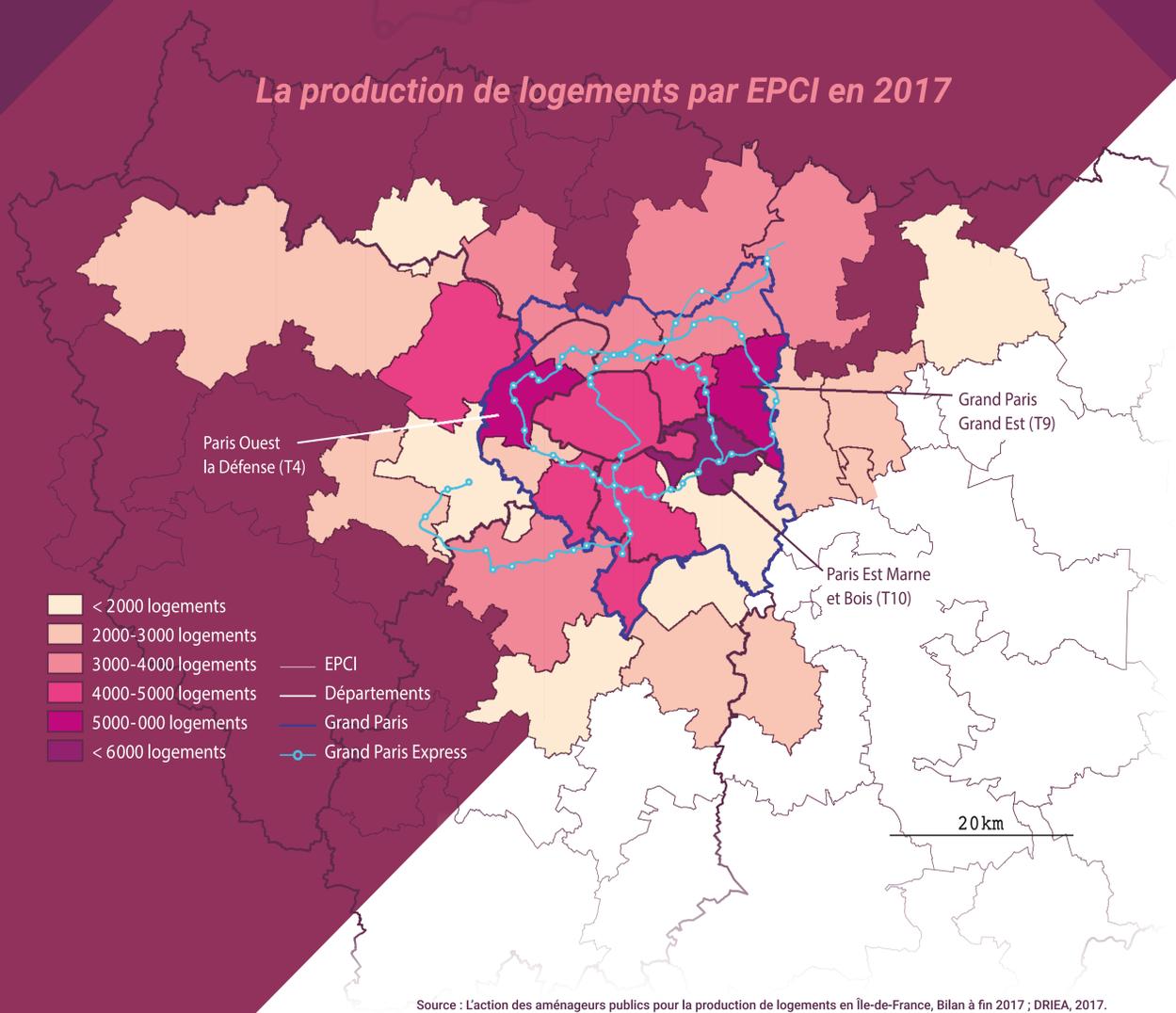
Les travaux de la Chaire soulignent qu'à ces interrogations s'ajoutent des incertitudes induites par les effets même de la transformation urbaine en cours sur le Grand Paris.

Des effets d'anticipation plus puissants qu'attendus

L'annonce de la réalisation d'un métro dont le tracé se situe en zone déjà fortement urbanisée et dont l'impact à venir est d'abord une interconnexion systématique avec les réseaux existants a suscité des effets d'anticipation beaucoup plus puissants et généralisés qu'attendus.

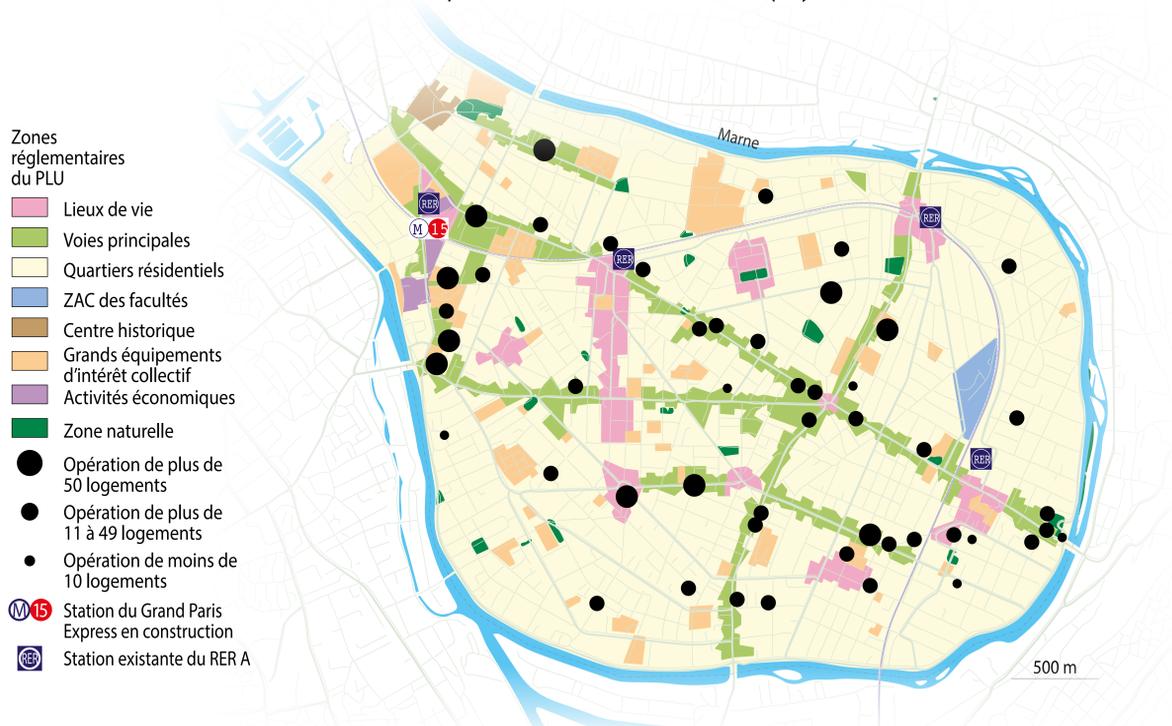
Largement le fait des acteurs de marché (ménages et promoteurs), cette dynamique qui a permis d'atteindre des objectifs quantitatifs considérés longtemps comme irréalistes (les 70 000 logements par an du SDRIF) touche tous les territoires : première ou seconde couronne, est et ouest de l'agglomération... Elle ne se limite pas aux quartiers de gare.

La production de logements par EPCI en 2017



Densification et attractivité des grands axes en première couronne

L'exemple de Saint-Maur-des-Fossés (94)



GRAND PARIS

Un décalage en regard des intentions publiques

Cette transformation massive et généralisée ne répond que partiellement, à ce stade, aux intentions affichées par les pouvoirs publics lors du lancement du projet du Grand Paris.

Les effets de polarisation autour des futures gares ne sont pas au rendez-vous pour l'instant.

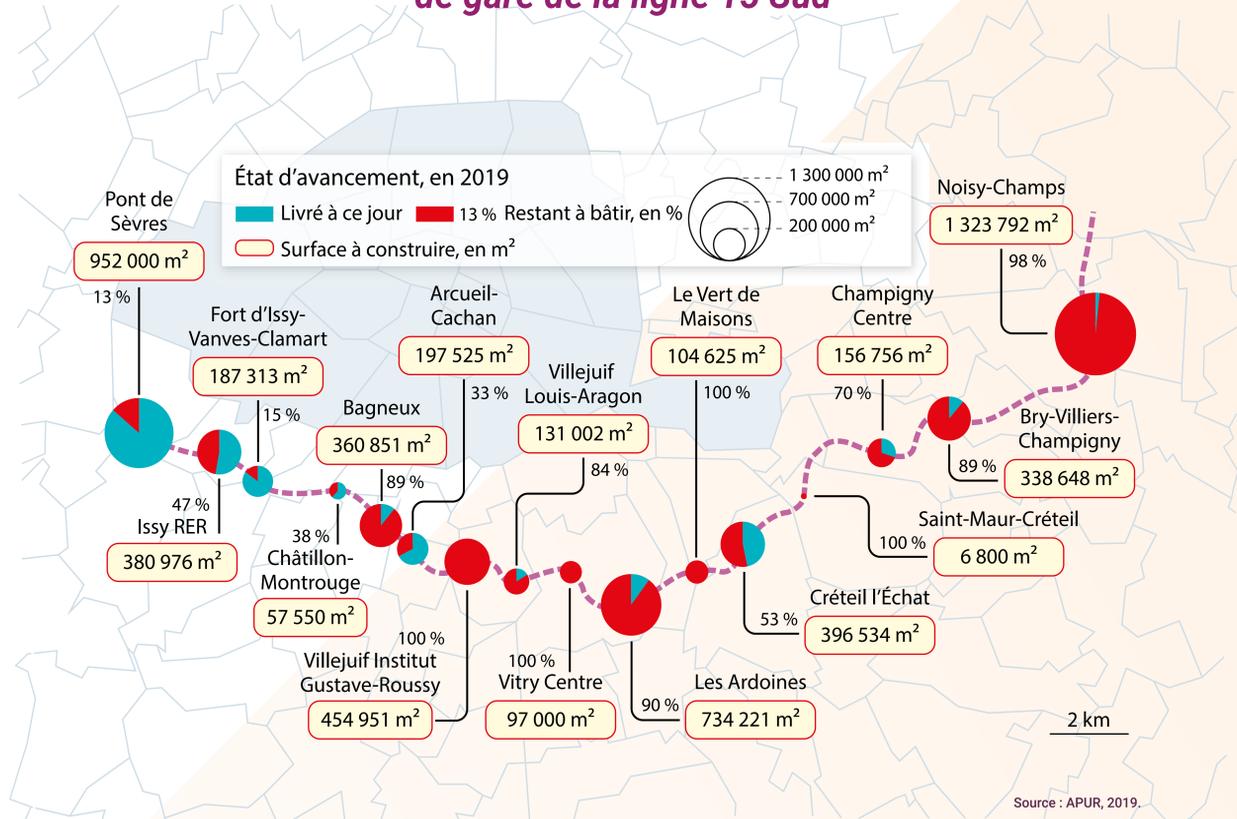
Le rééquilibrage économique entre l'est et l'ouest de la région est largement contredit par les faits.

Conjuguée aux effets des opérations ANRU, cette production neuve importante tend à diversifier socialement les territoires, mais en renforçant les contrastes sociaux à une échelle plus réduite.

Agrément des surfaces bureaux 2018 : Le déséquilibre est / ouest demeure



Les projets d'aménagement dans les quartiers de gare de la ligne 15 Sud



Du cycle « privé » à celui des opérations publiques : quels scénarios à venir ?

Ces effets observables aujourd'hui sont d'abord le résultat d'un cycle de marché produit par les acteurs privés, alors même que la plupart des grandes opérations urbaines pilotées par le public sont à venir.

En tenant compte des facteurs de changement de contexte (nouvelles équipes municipales, évolutions des attentes sociales...), comment peut-on imaginer, selon les situations territoriales, les différentes figures de la succession de ces deux cycles de marché ?

Y aura-t-il des effets linéaires de synergies entre eux, au risque de l'emballement ? A l'inverse le cycle qui s'achève ne risque-t-il pas de contraindre et réduire les marges de manœuvre pour les opérations publiques à venir ?

Et n'y a-t-il pas dans certains cas, d'autres conditions à imaginer – au-delà de l'effet métro – pour amorcer une dynamique aujourd'hui en panne ?

AMÉNAGER LE GRAND PARIS AU-DELÀ DE LA ZONE DENSE

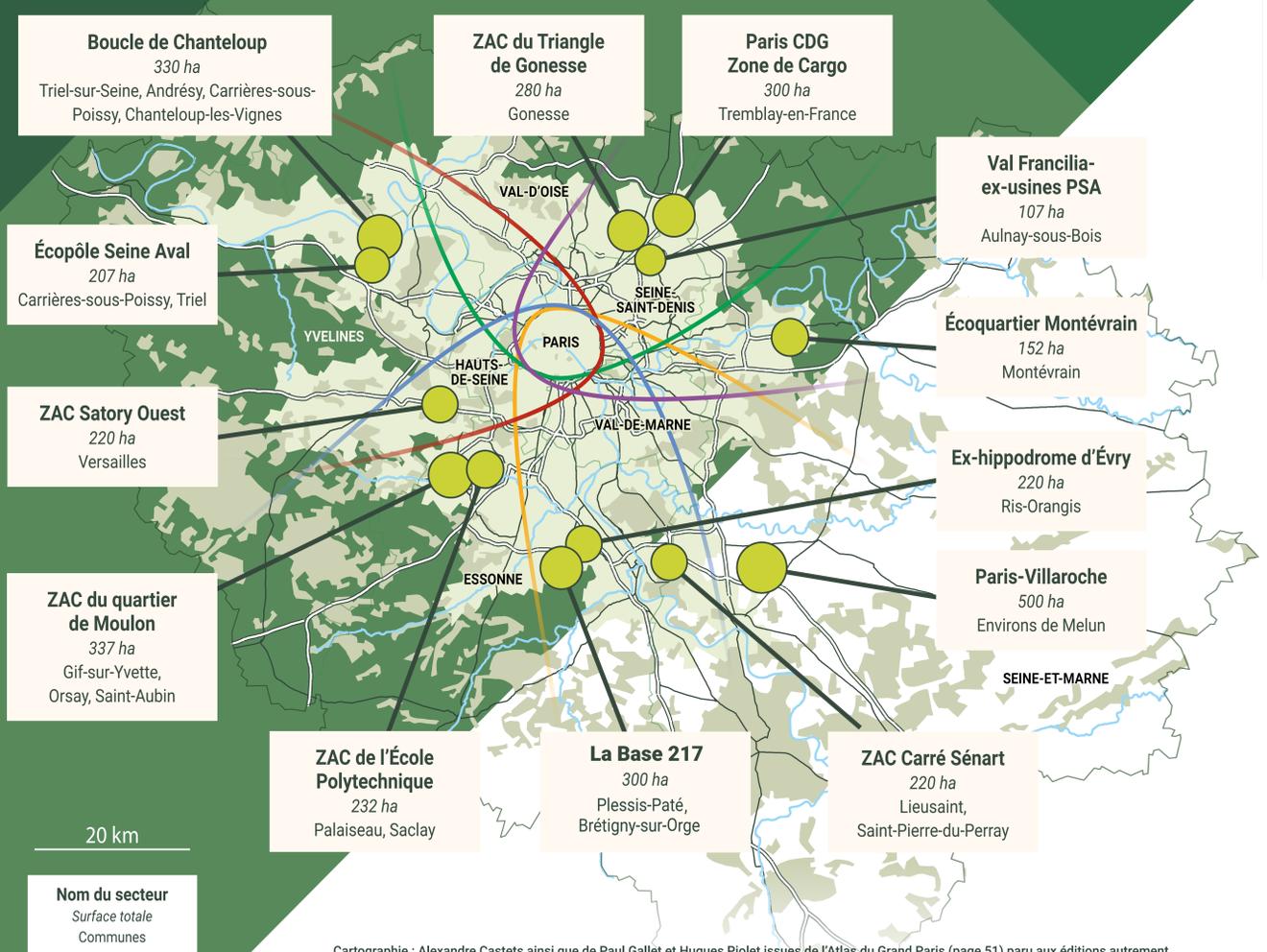
Une multiplication des opportunités et des projets

À première vue, la métropole capitale se transforme d'abord en sa zone dense. Pourtant la production urbaine est aussi intense en grande couronne. On y trouve notamment de nombreux « projets XXL », par la taille des tènements fonciers en jeu et la surface des espaces constructibles.

Si leur taille est une caractéristique commune, ces opérations sont très différentes les unes des autres parce que marquées par la structure de l'agglomération parisienne. La plupart prolongent cette histoire longue et la spécialisation de l'Île-de-France selon des faisceaux radiaux.

Ainsi l'intensification et la diversification du développement résidentiel dans l'est francilien avec l'EPA « historique » de Marne-la-Vallée (Montévrain) n'a guère à voir avec le développement économique et scientifique dans le grand ouest parisien avec l'EPA « nouvelle génération » de Paris-Saclay (Satory).

Les opérations d'aménagement XXL en grande couronne



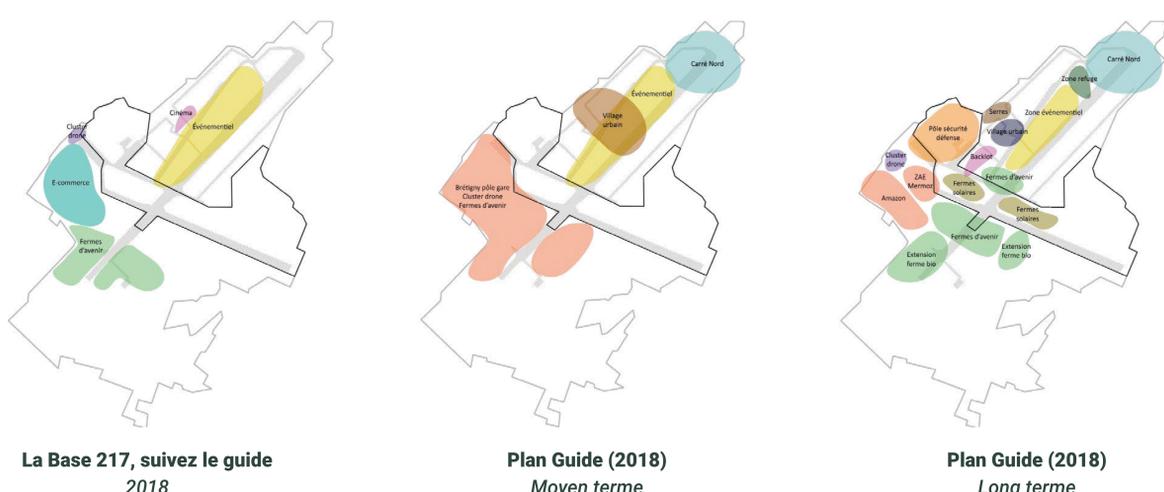
La Base 217, un processus XXL

Avec le retrait partiel de l'Armée, la Base 217 a été l'objet d'une programmation initialement « opportuniste » qui propose aujourd'hui une réévaluation des fonctions métropolitaines de la grande couronne.

Dans ce « Lab des labs », des activités volontairement événementielles (Download festival), créatives (studios de cinéma en plein air) et technologiques (usages professionnels des drones) côtoient un entrepôt logistique de dernière génération (Amazon) et un projet de ferme urbaine (Ferme d'avenir), couplé au développement d'une production agro-alimentaire en bio et en circuits-courts.

L'équilibre, la complémentarité et finalement la pérennité de cette programmation portée par des acteurs locaux particulièrement volontaristes et pragmatiques repose sur la permanence du pilotage quotidien.

3 SCÉNARIOS DE PROGRAMMATION DE LA BASE 217 EN 2018



AMÉNAGER LE GRAND PARIS AU-DELÀ DE LA ZONE DENSE

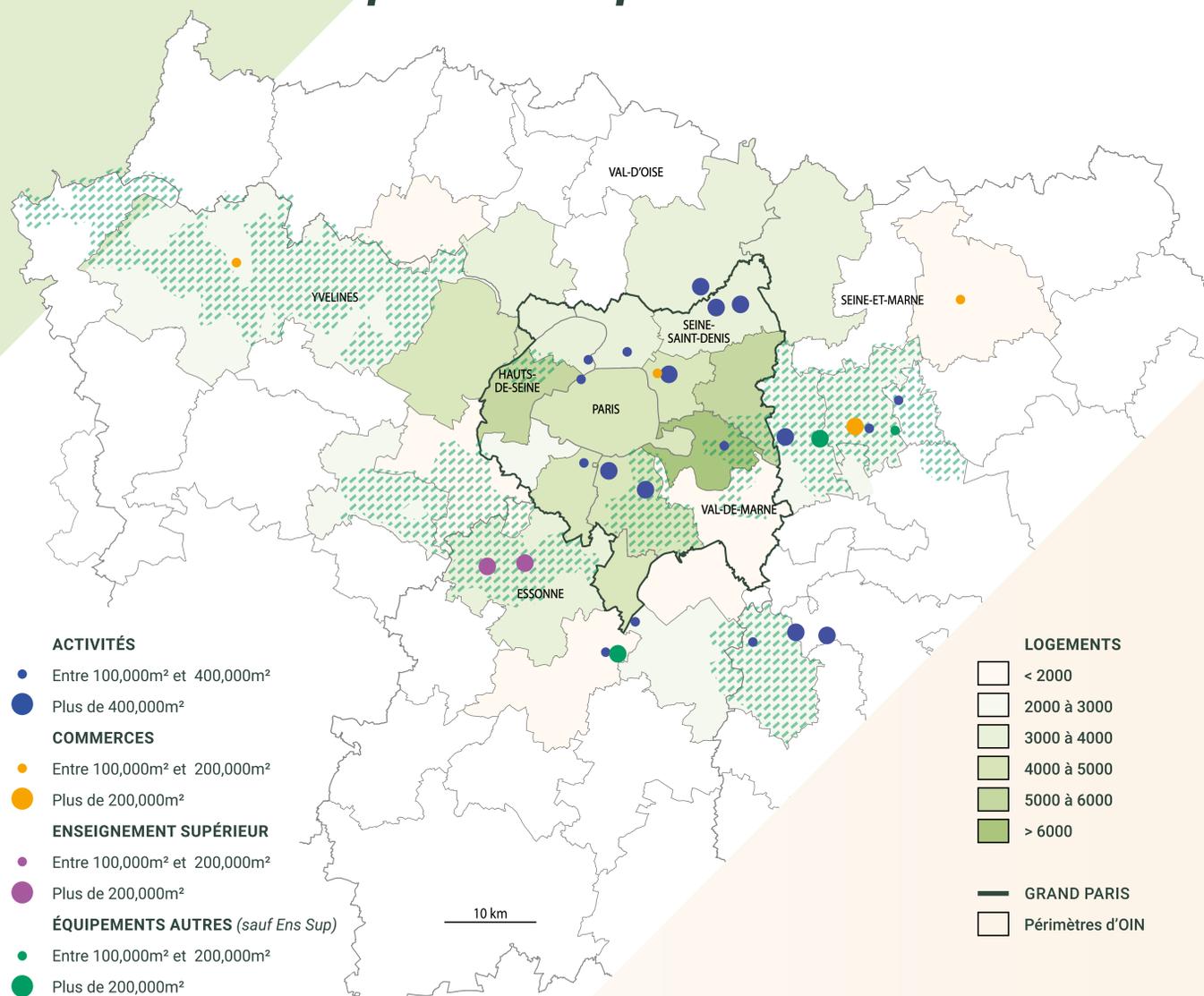
Comment sortir du sentier de dépendance ?

Partout, au travers de ces opérations d'aménagement XXL, les élus locaux expriment leur volonté d'ouvrir le jeu dans les programmations d'aménagement et les fonctions métropolitaines à assurer. Il y a consensus pour tirer parti de la disponibilité foncière sans être cantonné à l'accueil des fonctions logistiques, ni de celles rejetées dans la zone dense.

En dehors des périmètres d'OIN, les questions majeures ne sont pas encore résolues :

- Est-on en mesure de renouveler les fonctions productives historiques de la grande couronne et de tirer parti des opportunités induites par les injonctions à la relocalisation (cf Villaroche et l'aéronautique) ?
- Est-il possible enfin d'inventer un modèle urbain inédit en combinant les trois composantes propres à la seconde couronne : l'accueil d'équipements métropolitains repensés pour une population plus diffuse (sportifs, culturels...), le renouvellement productif et l'intégration à la nature ?

Le poids de la spécialisation



À quelles conditions ?

Ces intentions, pas totalement nouvelles, actualisées par les dynamiques métropolitaines autour du Grand Paris semblent encore, dans la plupart des cas, difficiles à concrétiser.

Quelles conditions mettre en place pour sortir du sentier de dépendance propre à l'aménagement de la grande couronne ?

RENOUVELER LA GOUVERNANCE DE PROJET

La seconde couronne a vu s'installer un partage des rôles convenu entre un interventionnisme fort de l'Etat (EPA, OIN...) garant d'un certain réalisme au nom des équilibres d'opération, et des acteurs locaux aspirant à accueillir des projets d'envergure.

Sans rééquilibrage de l'appui national à la diversification, les nouveaux outils juridiques (SPLA IN) suffisent-ils à construire des gouvernances partagées et actives ?

L'exemple de la Base 217 pousse à favoriser l'intégration territoriale plus « horizontale » de ces opérations, et de leur pilotage, aux niveaux intercommunal et régional.

DÉMONSTRER LA COMPATIBILITÉ AVEC L'IMPÉRATIF DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Dans un contexte d'injonction à la sobriété foncière autour de l'objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), ces opérations de grande ampleur de seconde couronne peuvent apparaître comme les buttes témoins d'un modèle d'aménagement révolu, fondé sur l'extension urbaine.

Leur inventaire montre qu'il s'agit en réalité le plus souvent de friches (industrielles, militaires...). Il faut maintenant faire la preuve que leur aménagement peut être davantage synonyme de renaturation pour introduire un nouvel équilibre entre fonctions productives et écologique.

Les investisseurs dans les projets du Grand Paris

L'aménagement urbain comme nouvelle étape de la diversification d'actifs ?

FINANCEMENT DIRECT ET
INDIRECT DE L'AMÉNAGEMENT

Une diversification récente des modalités d'investissement

ÉTAPES DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION URBAINE



RESSOURCES ET INSTRUMENTS TRADITIONNELS Années 2000

- › Cession gratuite / apport en nature
 - › Dation
 - › Charge foncière
 - › TSE (via EPF)
-
- › Ressources de l'opérateur (Court et long terme)
 - › Fonds propres
 - › Emprunts bancaires
 - › Subventions
 - › Ressources de l'opération
 - › Charge foncière
 - › Subventions de tiers
 - › Participation au coût de l'opération de la collectivité
 - › Instruments fiscaux et outils de financement négociés
 - › TLE, PAE, Participation de ZAC
-
- › Ressources de l'opération (Court et long terme)
 - › Fonds propres
 - › Subventions
 - › Emprunts bancaires (crédits d'accompagnement)
 - › Produits des ventes (en VEFA ou CPI)
-
- › Instruments
 - › Fonds propres
 - › Emprunts bancaires
 - › Loyers
 - › Véhicules d'investissement (réglementés et non réglementés)

RESSOURCES ET INSTRUMENTS RÉCENTS

- › Véhicules d'investissement publics
 - › Foncière Publique d'Ile de France, Foncière Commune
 - › Véhicules d'investissement privés
 - › Lapillus, Brownfield, Ginkgo
 - › OFS (Offices fonciers solidaires)
-
- › Ressources de l'opérateur (Court et long terme)
 - › Emission de titres obligataires, dont « green bonds » (SEMAPA, SOGARIS)
 - › Ressources de l'opération
 - › Véhicules d'investissement privés (Brownfield, Ginkgo)
 - › Participations constructeurs (ZAC à maîtrise foncière partielle)
 - › Instruments fiscaux et outils de financement négociés
 - › TAM, PUP
 - › Instrument de coordination investisseurs / collectivités
 - › Projet de plateforme investisseurs (CDC Habitat)
-
- › Ressources de l'opérateur
 - › Financement participatif (Plateformes Lymo, Wised, Lita...)
-
- › Instruments
 - › BRS (Bail réel solidaire)

Localisation des études de cas



Sources : les auteurs, Géoportail, Société du Grand Paris, Institut Paris Région, Ile-de-France Mobilités et APUR

Auteurs : Vila Vázquez, Drozd, Lorente et Chaire Aménager le Grand Paris

Un nouveau partage des risques : engagement de long terme vs. réversibilité

TENDANCES ACTUELLES

DES OPÉRATIONS DE PLUS EN PLUS DIFFICILES À ÉQUILIBRER

- › Accent mis sur le renouvellement urbain, ambition ZAN (zéro artificialisation nette)
- › Coût du foncier à aménager de plus en plus élevé (dont coûts de dépollution)
- › Resserrement de la contrainte budgétaire pour les collectivités

UN FINANCEMENT TRADITIONNEL PLUS DIFFICILE À OBTENIR

- › Des besoins de financement à court et long terme qui augmentent
- › Des contraintes qui pèsent sur l'accès à l'emprunt (réglementation Bâle II, III)

ADAPTATIONS

DES PRISES DE POSITION EN AMONT

- › Intégration des investisseurs dans des réponses à consultation en groupement
- › Achat du foncier et prise en charge des opérations d'aménagement (peu fréquent)

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT NÉGOCIÉ

- › Report des coûts du portage foncier (recours à des conventions d'intervention foncière)
- › Recours à des outils de préfinancement des équipements publics (PUP)
- › Contractualisation multi-niveaux pour coordonner les projets à maîtrise foncière partielle
- › Maîtrise du risque de surenchère foncière via des organismes de portage dédiés (Foncière Commune, Foncière publique d'Ile de France, OFS)

DES SOURCES DE FINANCEMENT ALTERNATIVES À L'EMPRUNT BANCAIRE

- › Financement de long terme obtenu directement auprès des marchés financiers (émissions de titres obligataires)
- › Relation de crédit financiarisée (Agence France Locale)
- › Financement de court terme soutenu par des financements participatifs (plateformes d'investissement)

Quelles mutations des métiers, des acteurs et des modes de production de la ville dans le Grand Paris ?

Un cycle d'entretiens

Depuis l'automne 2017, un programme de veille et de recherche a organisé trois séries d'entretiens au cours desquels des professionnels de l'aménagement sont venus raconter leurs parcours, leurs pratiques et donner leurs points de vue sur le paysage mouvant de l'aménagement et de l'urbanisme dans le Grand Paris.

Un paysage d'acteurs transformé

Car l'effervescence du Grand Paris, ce ne sont pas seulement des territoires qui se transforment mais ce sont aussi des métiers et des manières de faire la ville qui évoluent : les frontières entre secteurs privé et public s'estompent, les organisations se recomposent autour de nouveaux services.

PROGRAMME

LES PRINCIPAUX
 OPÉRATEURS DE L'AMÉNAGEMENT EN
 ILE-DE-FRANCE
 2017-2018

LES NOUVEAUX
 ENTRANTS DE L'AMÉNAGEMENT
 DU GRAND PARIS
 2017-2018

LES ACTEURS
 DE L'INGÉNIERIE
 URBAINE
 2017-2018

Mais alors qui joue l'ensemblier aujourd'hui ?

En rapprochant les acteurs traditionnels (promoteurs, aménageurs, bureaux d'études et de conseil) des nouveaux entrants (exploitants de services), l'apparition des appels à projets urbains innovants, comme Imaginons la Métropole du Grand Paris, a accéléré ces transformations.

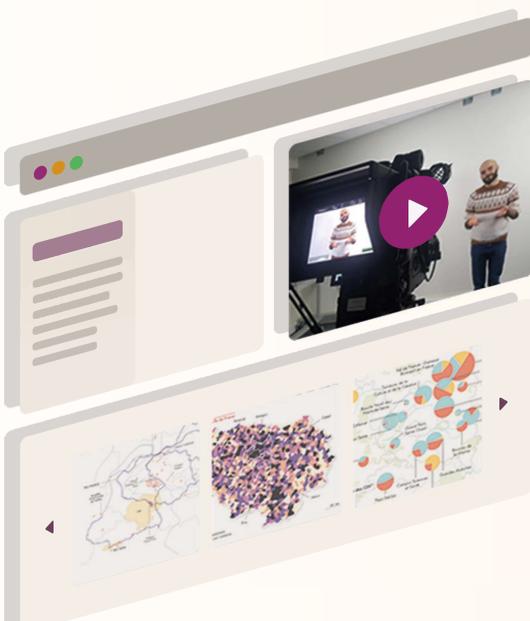
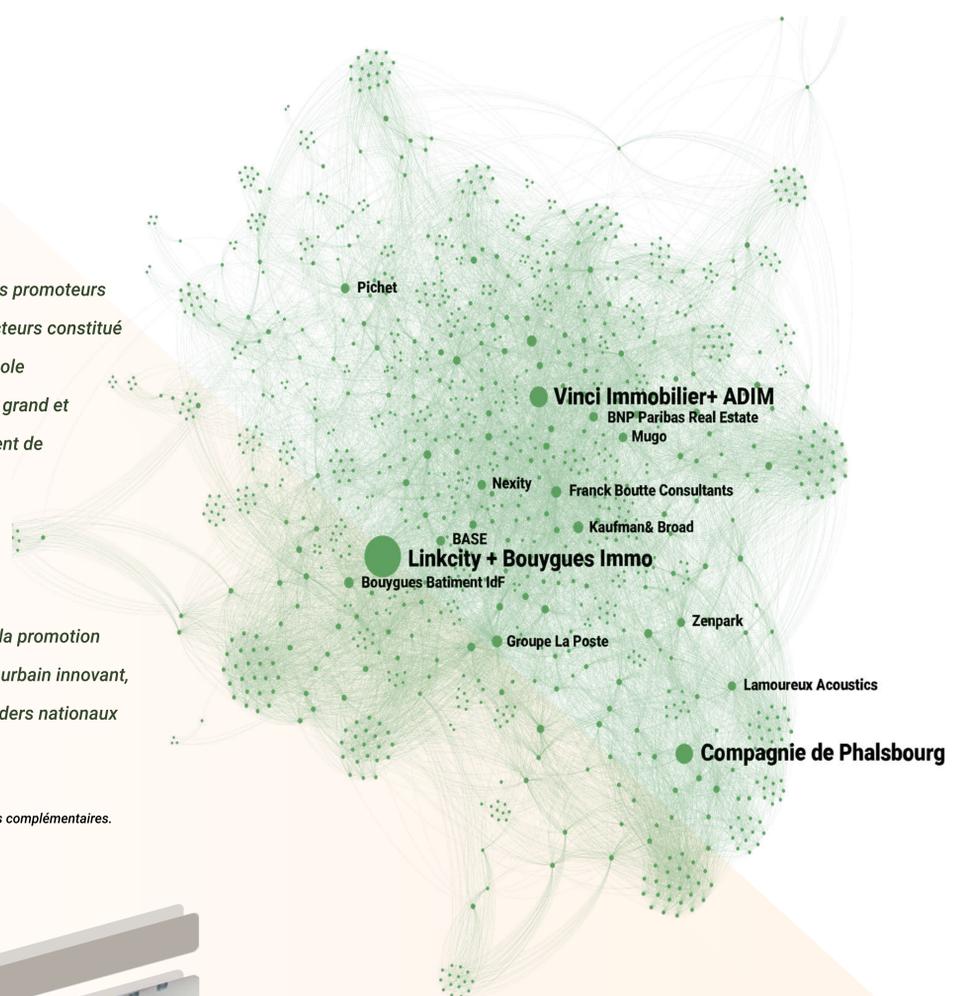
Aujourd'hui, qui coordonne les projets, qui compose et assemble les compétences nécessaires à l'aménagement du territoire ? Est-ce le politique, l'aménageur, l'investisseur, le promoteur, l'AMO, le mandataire du groupement ? Existe-t-il encore un ensemblier ?

RÉSEAU D'ACTEURS ET DEGRÉS DE CENTRALITÉ DANS IMGP1

Ce graphe (sociogramme) montre que les promoteurs immobiliers sont au cœur du réseau d'acteurs constitué dans l'appel à projet *Inventons la Métropole du Grand Paris* (2017) : plus le nœud est grand et foncé, plus la structure désignée entretient de relations avec d'autres, et plus elle est centrale dans le réseau.

Si l'essentiel des sociétés françaises de la promotion immobilière a participé à l'appel à projet urbain innovant, le graphe souligne la domination des leaders nationaux dans ce réseau.

Source : *Métropole du Grand Paris* (2017) et recherches complémentaires.
 Réalisation : Pedro Gomes avec Gephi, Sophie Jeannin.



Illustrations : *Atlas du Grand Paris*, Ed. Autrement, 2020
 Design du poster : Alexandre Castets

Diffusions au grand public

Une première restitution publique a eu lieu le 19 novembre 2019 aux Halles Civiques, à Paris, autour de tables rondes qui croisaient ces témoignages. Sur cette base, des premières publications scientifiques et un webdocumentaire seront publiés en 2021.

Le webdocumentaire donne à voir en 4 volets quelques grandes lignes d'analyses suscitées par le séminaire :

- Des portraits-types de professionnels
- Des compétences clés pour la production urbaine contemporaine
- Des réseaux d'acteurs d'« *Inventons la métropole du Grand Paris* »
- Présentation du cycle sur l'ingénierie urbaine

Auteurs du poster : Guillaume Lacroix, Héléne Dang Vu, Pedro-Manuel Serrano-Gomes

Vous voulez en savoir encore plus ?

Un cycle de valorisation en 2021

La Chaire organise à partir du printemps 2021 un cycle de valorisation de ses travaux pour rendre visible sa contribution passée, actuelle et future aux débats autour de l'aménagement du Grand Paris. Les publics visés sont les habitants curieux de leur cadre de vie, les professionnels de l'urbanisme, la communauté académique (étudiants, chercheurs), et les institutions et acteurs politiques. Le programme s'articule autour de trois contenus principaux :

1. La **série de capsules vidéos** « Entretiens Grand Paris » accessible sur Youtube
2. L'**exposition itinérante** « Le Grand Paris, chemin faisant » et des conférences-débats programmées lors de l'accueil de l'évènement par les opérateurs membres
3. Le **webdocumentaire** « Qui aménage le Grand Paris ? »

1. La série vidéos « Entretiens Grand Paris : Les effets d'anticipation du métro, et après ? Trois ans de regards croisés acteurs-chercheurs »

9 entretiens, d'une douzaine de minutes, entre l'équipe d'animation de la Chaire et les directions générales de 5 opérateurs publics (SPL Air 217, Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, Société du Grand Paris, Banque des Territoires, CDC Habitat) et de 4 promoteurs (Eiffage Aménagement, Linkcity, Altarea, Kaufman&Broad) ont été enregistrés entre décembre 2020 et février 2021. Les entretiens ont été découpés en une **soixantaine de capsules** courtes, et rassemblées en 5 séries thématiques liées aux travaux de la Chaire. Des capsules donnant la parole à des chercheurs impliqués dans la Chaire introduisent ces séries. Les capsules seront diffusées entre mi-mars et fin avril dans différentes playlists de la [chaîne de l'Ecole d'Urbanisme de Paris](#).

Une première playlist est disponible avec ce lien :

https://youtube.com/playlist?list=PLLJyyv8y5j1h-_Zx2uetDRFQj27RUJnz8



Vous voulez en savoir encore plus ?

2. L'exposition « Le Grand Paris, chemin faisant »

Les équipes de chercheurs impliqués dans la Chaire ont produit, entre novembre et février, 8 panneaux mobiles (type « kakémonos ») destinés à synthétiser certains résultats des travaux de la Chaire. L'exposition s'enrichira progressivement à partir des recherches en cours et des nouvelles questions posées. À son lancement au printemps 2021, l'exposition traite **6 thèmes, en 8 posters**. L'exposition sera diffusée de deux façons : d'une part, elle circulera dans les locaux des membres, avec des événements (conférences-débats, etc.) programmés à cette occasion. D'autre part, elle sera accessible sur le site de la Chaire à partir du **29 mars** : <https://chaire-grandparis.fr/lexposition-le-grand-paris-chemin-faisant/>

Calendrier prévisionnel de l'exposition itinérante :

- SPL Air 217 (Cœur Essonne Agglomération) du 26/04 au 7/05 ;
présentation-débat le 5/05 sur les opérations « XXL »
- EPFIF (Paris) : 17/05 au 28/05
- Linkcity (Guyancourt) : du 31/05 au 11/06
- Kaufman & Broad (Neuilly) : du 14/06 au 25/06
- SGP : du 28/06 au 16/07 (Fabrique du Métro, Saint-Ouen)
Présentation-débat autour de l'exposition le 3/07
- Banque des Territoires / CDC Habitat (Avenue de France, Paris) : mi-septembre
Débat sur les investisseurs dans les projets du Grand Paris
- Eiffage Aménagement : fin septembre-début octobre
Table ronde sur l'aménagement durable

3. Webdocumentaire « Qui aménage le Grand Paris ? »

Ce webdocumentaire, réalisé entre octobre 2020 et mars 2021, donne à voir en ligne, en une vingtaine de séquences courtes (vidéos et *motion-design*), quelques grandes lignes d'analyses suscitées par les travaux menés depuis 2017 sur la transformation des métiers, des organisations et des compétences. Les quatre chapitres sont :

1. Des portraits-types de professionnels ;
2. Des compétences phares pour la production urbaine contemporaine ;
3. Des réseaux d'acteurs d'« Inventons la Métropole du Grand Paris » ;
4. Présentation du cycle sur l'ingénierie urbaine

Le webdocumentaire cible un grand public intéressé par l'aménagement et l'urbanisme.

Le webdocumentaire sera accessible en version finalisée le **6 avril 2021** sur ce site : https://collections.univ-gustave-eiffel.fr/webdoc/Qui_amenage_le_Grand_Paris/

